

## SUCCÈS DU PROGRAMME EN FAVEUR DE LA CONSERVATION DES VERGERS

Les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité la reconduction de cette action pour 2 ans. Dès 2019, la CCPMB mettait en place dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles, soutenu financièrement par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, le projet « vergers ».

Il se compose de **deux principales actions** :

- **Des formations pour les habitants pour savoir entretenir, conserver et développer les arbres fruitiers.**

Toutes les sessions ont été complètes. Déjà 140 personnes originaires des 10 communes ont participé à une 1 formation, et en moyenne, elles participaient à 2 sessions. Une quarantaine de personnes supplémentaires ont déjà sollicité la CCPMB pour s'inscrire aux prochaines dates. **Un succès sans commune mesure !**

Les formations sont réalisées avec l'intervention d'un technicien de l'association Une Farandole.

- **Un recensement et un état des lieux précis des vergers auprès des propriétaires intéressés**

**60 vergers ont été visités représentant 1107 arbres recensés. En moyenne, les vergers inventoriés sont composés de 18 arbres.**

L'absence de fruits sur certaines années oblige à réaliser des visites complémentaires les années suivantes pour permettre d'affiner l'état des lieux des variétés rencontrées. Cette opération d'inventaire est menée, en lien avec l'inventaire départemental, par la CCPMB avec l'appui technique d'associations locales compétentes : Le Jardin des cimes, Une Farandole et les Croqueurs de pomme.

### Nouveauté 2022 :


Une formation « verger » sera consacrée aux agents des services « espaces verts » des communes.

### Un engagement pour préserver les milieux naturels

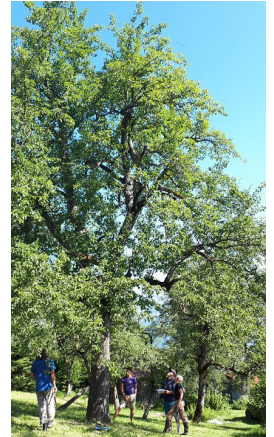
Il est apparu crucial de mener des actions pour **conserver le milieu naturel et la biodiversité en particulier en agissant au niveau des vergers**. Pour les protéger, il est essentiel de commencer par mieux les connaître, d'où la réalisation d'un inventaire. Les formations permettent aux propriétaires d'assurer leur conservation. Enfin, au-delà de l'aspect environnemental, **les vergers représentent un paysage typique du territoire**, qui permet de réduire l'impact des constructions. La possibilité de valoriser les fruits pour l'autoconsommation est de plus en plus recherchée aujourd'hui. A terme, il y aura un réel potentiel pour relancer **une filière économique autour des fruits locaux**.

Le budget total 2022 alloué par la CCPMB à cette action s'élève à 24 600 euros, pour lequel elle perçoit un soutien du Département à hauteur de 60 %.

Cette action est soutenue financièrement par :



Président : Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr  
Contact presse : Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80 / e.amblard@ccpmb.fr



### 1<sup>ères</sup> conclusions des états des lieux

- Il existe **des variétés typiques du Pays du Mont-Blanc** qui n'existent pas ailleurs en Haute-Savoie (notamment des poiriers),
- Sur certains secteurs bien exposés, **des espèces sont victimes du réchauffement climatique** (poiriers, pommiers).
- A l'inverse, **certaines espèces se plaisent bien et sont de plus en plus fréquentes**, elles résistent mieux à la chaleur et au temps sec (figuier, pêcher, vigne).